

Comité Technique Local du 17/06/2022

L'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels étaient présentes lors de ce CTL.

Rapport d'activité et Bilan social de la DRFIP du Loiret

➤ **Rapport d'activité 2021**

Ce rapport sera consultable par les agents sur Ulysse 45, comme chaque année. Il dresse un bilan quantitatif de la DRFIP 45 tant au niveau de ses métiers que de ses moyens.

Ainsi comme nous vous l'avions indiqué suite au CTL emplois, nos services étaient dotés de 782 emplois au 31/12/2021 et 768 au 1/1/2022 après suppressions.

Le Directeur a annoncé que suite à l'exercice annuel des mutations du 01/09/2022, il y aurait au sein de nos services 40 vacances d'emplois (25 agents et 15 contrôleurs).....

La CFTC DGFIP note que généralement ses vacances d'emplois permettent de financer l'exercice des suppressions d'emploi en début d'année et le déplore vivement. La situation de certains services est très problématique : Continuer un tel rythme de suppression d'emplois équivaut à nier la réalité du terrain.

➤ **Formation professionnelle**

En 2021, le nombre de journées de stages en présentiel des agents retrouve presque son niveau pré-covid (comparativement à 2019). Ainsi le taux d'accès à la formation est de 83,43% pour la formation continue « métiers », ainsi que la formation initiale et la préparation aux concours.

Le nombre de e-formation augmente, même si le taux de non-validation de ces modules reste élevé.

Il est à souligner que le taux d'absentéisme lors des formations a fortement augmenté en 2021 par rapport à 2019 (38,70%/25%).

Pour l'avenir, l'ENFIP déploie des modules de formation en « libre accès » accessibles sur son site.

A compter de 2023, l'organisation des formations s'effectuera par l'application unique de la formation professionnelle « SEMAFOR » en cours de déploiement.

➤ **Entretiens professionnels**

La campagne d'évaluation 2021 a vu le dépôt de 10 recours (5 C et 5 B). Pour 8 cas les recours ont été solutionnés dans le cadre de la saisine de l'autorité hiérarchique et 2 en CAPL.

La CFTC DGFIP accorde une importance tout particulière à la préparation des entretiens professionnels, vous soutient et vous prépare à cette démarche. Dès janvier, nous communiquons à l'ensemble des agents nos disponibilités pour préparer avec vous cet entretien. N'hésitez pas à nous contacter pour ce rendez-vous important et vous permettre ainsi d'évoquer librement de vos difficultés, de vos attentes et de vos projets.

➤ **Tableau de bord de veille sociale (TBVS) et observatoire interne 2022, Bilan des actions diligentées en matière de conditions de vie au travail**

En 2021, les résultats des indicateurs du TBVS ont été fortement impactés par le contexte du COVID, des restructurations du réseau, de la généralisation du télétravail et du développement des Espaces France Services.

A exercice comparable (2019/2021), les indicateurs suivants se dégradent :

- Le taux de couvertures des emplois passe de 94,93% à 91,30%
- Le taux de rotation des agents au sein des services de 12,01% à 15,20%
- Le nombre de vacances d'emplois qui passe de 30 en 2019 à 32 en 2020 puis 42 en 2021 (et 40 en 2022 comme annoncé par le directeur) alors que chaque année des emplois sont supprimés...

Et dans le même temps, d'autres indicateurs s'améliorent :

- Le nombre de congés maladie de courte durée diminue
- Le nombre de jours de congés mis en CET diminue (-30,5%)
- Le nombre d'écèlement des horaires variables diminue, ainsi que leur volume horaire

La CFTC DGFIP Loiret a relevé un point d'incohérence dans le sondage et l'a souligné auprès de la direction.

Il a été noté que 56 % des sondés sont stressés principalement par la charge de travail et en même temps il apparaît que depuis 3 ans le sentiment « de ne pas pouvoir faire face » décroît. (19% en 2022, 21 % en 2021, 27% en 2019)

Dans ce contexte, la CFTC DGFIP a demandé à ce que les questions soient données avec la synthèse de l'observatoire interne afin d'avoir une vue d'ensemble plus approfondie. Cela a été accepté par la Direction.

Mais pour la CFTC DGFIP Loiret, aucune conclusion n'est tirée de ces chiffres dans un contexte professionnel instable où les réformes succèdent aux réformes...

La dégradation des indicateurs doit se traduire par un plan d actions adaptées.

Notre direction locale se félicite de l'augmentation du taux de participation à l'Observatoire interne 2022 qui est de 44% après 40% en 2021 et 42% en 2020 et des réponses obtenues.

Les 2/3 des 44% de répondants sont globalement satisfaits dans leur réponse soit 30% de l'effectif global.

La CFTC DGFIP s'interroge sur le nombre des agents qui n'ont pas participé à ce sondage. Ce pourcentage non négligeable traduit le fossé grandissant qui se creuse entre la DGFIP et une majorité de son personnel...

Peut-être y trouverait-on des réponses à son absence grandissante d'attractivité....

La CFTC DGFIP Loiret soucieuse de la qualité des conditions de vie au travail a demandé le calendrier spécifique au nouveau DUERP. La direction nous a répondu qu'un groupe de travail serait réuni au troisième trimestre.

➤ Bilan du télétravail 2021

Un bilan quantitatif de l'activité des agents de la DGFIP a été présenté aux organisations syndicales. Ainsi 43.293 agents ont pu bénéficier de ce dispositif soit 11% de A+, 24% de A, 43% de B et 22% de C. Seuls les chiffres au plan national ont été donnés.

Ce bilan est fourni « brut » sans transmission d'un volet « qualitatif » qui aurait explicité l'évolution du difficile exercice 2021 pour l'ensemble de notre Direction : difficulté des dotations en matériels adaptés, contraintes métiers qui ont peu à peu été levées, contraintes de nos services informatiques qui ont fait face à un surcroît d'activité dû à la préparation de ces matériels alors qu'ils faisaient face à des plannings déjà chargés relatif à la mise en place de toutes les réformes (NRP...).

Le télétravail est devenu aujourd'hui un élément incontournable de l'organisation du travail au sein de la DGFIP. La CFTC DGFIP regrette qu'aucune analyse qualitative n'ait été faite par la direction. (Variable d'ajustement dans la cadre de la pandémie et du NRP, impact du télétravail sur le collectif de travail, organisation et échange interne au sein du service...)

Question diverse : protocole à suivre en cas de difficultés techniques rencontrées dans le cadre du télétravail

Suite à vos interrogations sur la possibilité de la mise en place d'un référent informatique télétravail, la Direction a décliné la procédure à appliquer en contexte de panne.

- Prévénir son Chef de Service, puis M. Michel Thuault Beneteau : michel.thuault-beneteau@dgfip.finances.gouv.fr au 02 38 79 68 50

Fermeture des caisses en numéraire

La fermeture progressive des caisses en numéraires se poursuit par :

- La fin des opérations de caisse en numéraire à la TOMM (site de Coligny) le 1^{er} septembre 2022.
- La fermeture totale de la caisse (numéraire et carte bancaire) de la Trésorerie Hospitalière Départementale à la même date.

L'augmentation continue du nombre des buralistes agréés aux opérations numéraires de la DGFIP accélère la fermeture de nos services par notre Direction Locale.

Ne restera à terme pour le Loiret que 3 caisses numéraire : une sur le site de Coligny, une sur le site de La Source et la dernière à Montargis.

Pour la CFTC, la fin de ce service rendu par nos agents, éloigne la DGFIP « physiquement » de la population. La rupture de ce lien ne laisse à la population qu'un lien « principalement » numérique avec notre « service public » qui même si cette évolution s'impose à tous ne fait qu'aggraver les fractures sociales, économiques et territoriales de notre pays. Que va-t-il donc rester de la DGFIP au terme de toutes ces réformes ?

La CFTC a souligné l'importance de la sécurité sur les caisses restantes et la prise en compte décente des conditions de vie au travail du métier de caissier. Cette demande a été prise en compte par la direction. La CFTC DGFIP Loiret va s'assurer de son suivi.

Fortes chaleurs !

La CFTC DGFIP Loiret a contacté la direction lors des fortes périodes de chaleur afin qu'elle communique à l'ensemble des agents le protocole correspondant. La DRFIP a envoyé le mail aux chefs de services, aux adjoints et pour ceux qui étaient absents à l'agent référent. Cependant, des agents ont prévenu la CFTC DGFIP locale de leur situation car ils n'avaient pas été alertés. Ce point a été transmis à la direction qui dorénavant enverra aussi sur les BALF.

Dans le cadre des fortes chaleurs la CFTC DGFIP Loiret a interpellé la direction sur l'absence de rafraîchisseurs d'air dans les services. Effectivement, lors de la campagne pour le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail, les agents avaient demandé des rafraîchisseurs d'air, cela avait été refusé au motif que leur demande rentrait dans les attributions du CHSCT. Cela fait de nombreuses années que les agents demandent l'achat de ces équipements. Ils obtiennent des ventilateurs et des brumisateurs (cas particulier car lié à la pandémie).

Pour la CFTC DGFIP Loiret, à l'instar, des départements limitrophes qui en sont pourvus, a demandé à ce que le sujet soit à nouveau étudié.

M. Dalles est favorable à un examen bienveillant de notre requête.

Vos représentants en CTL, Joseph SURAND-Trésorerie Gien Municipale/ Sylvie SAMAT-P1 Coligny sont élus pour poser vos questions lors des prochaines réunions. Contactez les !